

RSPG

Réunion du Comité Directeur du 26 août 2024

Membres présents :

Mesdames : Florence Bompar, Claude Cottreau, Geneviève Guinnepain, Simone Borel, Catherine Varin

Messieurs : Henri Cirera, Daniel Bérard, Richard Mazzella, Jean François Monnet

Invités : Sylvie Vancayseele, Catherine Denis, Gérard Varin, Marie Pierre Escalle, Catherine Galli, Jean Paul Maurel

Excusés : Joël Bouchard, Fabio Ferrara

La séance débute à 14 h.

Ordre du jour :

1 - CR de la réunion du 17 Juin 2024 approuvé à l'unanimité.

2 – Préparation des inscriptions pour la saison 2024-2025

2.1 Les membres du CoDir ainsi que les responsables des activités intérieures devront être présents lors des inscriptions des mercredis 28 août, 4 septembre et 11 septembre. Une liste des personnes qui se sont inscrites directement sur internet devra être imprimée afin que les membres du CoDir (surtout la trésorière) aient connaissance des inscriptions effectives sur FFRS 360. Gérard Varin va sortir cette liste qui sera distribuée aux membres du CoDir présents et aux responsables d'activités. Les adhérents qui veulent s'inscrire aux activités intérieures devront impérativement venir à Dum'art aux dates indiquées sur le site.

2.2 Les membres du CoDir ainsi que les responsables des activités intérieures devront se présenter à la salle Dum'art à 8h15 afin d'installer les bureaux d'inscriptions. Les listes d'inscription aux différentes activités intérieures leur seront remises à cette occasion. Les référentes inscriptions devront vérifier méticuleusement les feuilles d'adhésion 2024-2025.

2.3 Les activités 2024-2025
Le guide de l'adhérent Annexe - RSPG ACTIVITES 2024-2025 est disponible sur le site de la RSPG dans « documents pour l'adhésion » qui répertorie les activités extérieures et intérieures.

2.4 Les problèmes avec FFRS360
Plusieurs adhérents qui ont effectué leur inscription via « FFRS360 » ont rencontré des difficultés et certains ont même été dans l'impossibilité de conclure. Le logiciel FFRS360 mal adapté à nos besoins et insuffisamment testé a entraîné des bugs qui nous ont fait perdre beaucoup de temps. Ouverture des inscriptions sur FFRS360 aux nouveaux adhérents à partir du 28 Août. Ils auront accès à l'inscription qui sera soumise à une validation par le CoDir.

3 – Assemblée générale électorale du 15 novembre 2024

3.1 C'est une année électorale avec le renouvellement des membres du CoDir. 30% des effectifs de la RSPG devront être présents physiquement ou représentés. Les élections se feront à bulletin secret. Certains membres actuels se représenteront : Daniel Bérard, Jean François Monnet,

Simone Borel, Henri Cirera ainsi que des nouveaux tels que Fabio Ferrara, Catherine Denis, Sylvie Vancayseele et Gérard Varin. Le CoDir doit compter au moins 6 personnes mais un maximum de 13 personnes. Lors de la réunion suivant l'AG, il faudra désigner les responsables de commission du CoDir. Il faut lancer rapidement sur le site de la RSPG05 un appel à candidature pour le renouvellement des membres du CODIR.. Il faut aussi réserver rapidement une salle suffisamment spacieuse car la salle utilisée lors de l'AG en 2023 était trop réduite. Marie Pierre se porte volontaire pour demander à l'OMS s'ils peuvent nous prêter une sono.

4 – Information du C.O.D.E.R.S.

- 4.1 AG électorale du CODERS le mercredi 2 octobre au village club Chadenas à Embrun. Désignation des électeurs du club (en général 5 à 6 personnes).
- 4.2 Les candidatures pour les postes vacants
- 4.3 Il faut ouvrir une liste d'inscription au repas (Prix :10). Il y a un quota par club. Le nombre de places disponibles pour la RSPG est de 43 personnes.
- 4.4 Point sur la situation au niveau de la FFRS.

5 – La situation financière de la RSPG

- 5.1 Geneviève nous précise que le bilan actuel est positif de 2680 €

6 – Notre participation aux événements prévus par la ville de GAP

6.1 La grande parade des sports le samedi 22 juin.
Nous étions environ 30 participants de la RSPG à la parade qui fut un grand succès. Finalement nous avons eu un barnum et une table et 4 chaises. Nous remercions Catherine D. pour sa réalisation des panneaux explicatifs et des photos sur nos activités. Beaucoup de gens se sont arrêtés pour les examiner et poser des questions sur notre club et ses activités. Nous allons garder tout ce matériel pour le prochain forum des associations.

6.2 Forum des associations du 7 septembre 2024 au Quattro
Nous utiliserons donc les panneaux réalisés par Catherine D pour le stand qui sera nous alloué. Henri et Catherine D. seront sur le stand de 8 à 10 h et installeront la banderole et tout le matériel.

Les documents nécessaires à l'information du public sur notre club seront disponibles sur le stand en quantité suffisante, à savoir :

- 1/ Le document qui répertorie les activités de notre club
- 2 / Un flyer d'information pour accéder au site Web et au local de permanence.

Seront présents sur le stand :

Sylvie et Catherine V de 10 à 12 h

Florence et Geneviève du 12 à 14 h

Simone et Gérard de 14 à 16 h

6.3 Gapen'cîmes 2024, les 5 et 6 octobre 2024.

Comme les années précédentes, des bénévoles de la RSPG y participeront.

Une information sur le site de la RSPG est parue début août.

Huit bénévoles ont répondu très rapidement, avec un dossier complet, ce qui nous a permis, dès le 14 août, de faire une inscription groupée pour le ravitaillement des Serrigues le dimanche 6 octobre. D'autres se sont inscrit(e)s individuellement et directement au service des sports. Il est toujours possible actuellement de s'inscrire en tant que bénévole, en respectant la procédure, mais pas de garantie sur le ravitaillement ...

7 – Questions diverses

7.1 Monsieur Pascal Masset, ayant apprécié notre participation à la journée Prévention routière du mercredi 12 juin offre comme prévu aux adhérents de notre club une remise à niveau du code de la route et des règlements à la prévention cycliste. Ces formations seront dispensées à l'automne prochain. Henri le recontactera pour fixer la date et il faudra retenir la salle Dum'art pour cette présentation.

7.2 Gérard souhaite proposer un séjour neige en avant-première qui pourrait avoir lieu en Décembre.

7.3 Simone nous reparle de sa proposition d'adopter un nouveau système d'inscriptions aux randonnées hebdomadaires. Système actuel contraignant pour les animateurs, à savoir la veille par téléphone, obligeant leur présence indispensable de 18 à 19 h. Sa proposition est adoptée. Henri devra mettre à jour ces nouvelles dispositions sur le site dans la rubrique « Programme hebdomadaire » et informer au préalable tous les animateurs randonnées lors de la prochaine réunion de programmation.

7.4 Un groupe devra être constitué pour étudier la faisabilité de quitter la FFRS et trouver une nouvelle fédération pour la saison 2025-2026. Des règles (par exemple recréer de nouveaux statuts, etc...) devront être respectées. De plus, il faudra convoquer les adhérents à une AG extraordinaire.

Henri précise que la fédération nationale des sports en milieu rurale (FNSMR) a été contactée et présente une organisation qui pourrait convenir à nos besoins. La décision de changer de fédération devra être signifiée à la FFRS au plus tard avant le début de la période d'inscriptions pour la prochaine saison soit le 1^{er} Juillet 2025. La décision prise aura un impact sur les formations et les séjours en cours.

7.5 Les coûts pour la gestion du site internet passent de 144 € à 158 € soit 13,20 € par mois.

Date prochaine réunion : lundi 14 octobre (heure et lieu à confirmer)

Président

Secrétariat

Henri Cirera

Catherine Varin & Florence Bompar